

L'éducation populaire, une exigence du 21ème siècle

Déclaration du groupe des Associations

Le groupe des associations salue l'ouverture large, intégrative et la qualité des auditions réalisées qui ont fait émerger les attentes des acteurs de terrain. Cela a permis de saisir la dimension exceptionnelle du périmètre d'actions de l'éducation populaire, ainsi que ses ancrages dans la citoyenneté, la justice sociale, l'émancipation intellectuelle des individus. C'est un enjeu démocratique, un véritable enjeu de société.

« *Faire société* », c'est forcément agir dans la proximité. La première préconisation pointe le nécessaire développement d'équipements pluridisciplinaires à des fins de rencontres, partages et débats, lieux animés par les organisations d'Éducatrices populaires. Cela répond à l'évidence aux besoins d'expression citoyenne et de lien social perçus ces derniers mois notamment au travers des mouvements sociaux et soulignés dans l'avis *Fractures et transitions* de mars 2019.

En second lieu, le lien parfois puissant, parfois ténu, entre Éducation nationale et Éducation populaire a besoin d'être revitalisé et soutenu. Les rapporteurs proposent une concrétisation à travers les préconisations n°6 et 7 :

- la 1ère centrée sur le Projet éducatif de territoire (PEDT), déjà expérimenté et ayant fait ses preuves, mais ayant cédé du terrain faute de soutien financier ;
- la seconde sur le Parcours citoyen, offrant des opportunités d'engagements pour les jeunes collégiens et lycéens au sein de projets ou actions citoyennes.

Enfin, nous retenons les préconisations n°11 et 16 qui se centrent d'une part sur la stabilisation économique des organisations d'éducation populaire par le recours à la Convention Pluriannuelle d'Objectifs. D'autre part sur le soutien des forces vives que représentent les bénévoles, en abondant de manière significative le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA), sur son volet formation. Accompagnement des ressources humaines et engagements sur la pluri-annualité des projets constitueraient une avancée vers l'affirmation d'une volonté politique d'appui à l'Éducation populaire.

L'éducation populaire, comme la vie associative, se chiffre mal, se voit peu car hélas dans nos sociétés « *ce qui ne se compte pas, ne compte pas* ». Pourtant toutes deux sont fondamentales pour tenir et produire du collectif, de la cohésion et donc de la communauté territoriale, nationale, voire internationale. D'où l'importance de penser et repenser l'« *educpop* » et de la doter d'une politique adaptée qui la promeuve et la soutienne.

C'est ce à quoi contribue cet avis et c'est pourquoi le groupe des associations l'a voté.